

Jean Pierre Auguet. Professionnel de Santé
Ancien Maire Adjoint à la culture de la ville de Lourdes

Tout faire pour sauver le Centre Hospitalier de Lourdes
Lettre ouverte à Monsieur le Maire de Lourdes

Oui, sur le papier, le premier défenseur du Centre Hospitalier de Lourdes est le Maire de Lourdes, en l'occurrence Jean-Pierre Artiganave.

Permettez moi, Monsieur Le Maire, de penser qu'il est normal que les Lourdaises et les Lourdais puissent s'exprimer et dire leurs ressentiments.

Défendre le Service Public aujourd'hui, s'intéresser au bien-être des citoyens, s'occuper du devenir des malades et de notre maternité ne dépendent pas d'un choix politique, même si... Dans une motion du Conseil Général, on peut se réjouir de la position des Radicaux de Gauche et de Jacques Béhague qui exigent je cite **« le maintien du Centre Hospitalier de Lourdes dans sa configuration actuelle, de ses activités chirurgicales et de sa maternité ainsi que l'indépendance de l'établissement en terme de gestion préalable indispensable à son maintien. »**.

Comme eux, Monsieur le Maire, nous refusons la mainmise de l'ARS et de son Directeur Monsieur Xavier Chastel, qui a déjà participé au démantèlement de notre Centre Hospitalier et en particulier du service de Cardiologie.

Qu'il nous soit permis de prendre contact en haut lieu **pour que soit reconnue Lourdes comme ville d'exception à la loi Bachelot et pour que soit nommé un Directeur indépendant qui défende les intérêts du Centre Hospitalier de Lourdes**, afin de le restructurer dans ses configurations précédentes et de récupérer le matériel spolié pour l'Hôpital de Tarbes.

Même si grand mal a été fait qui a eu pour conséquence d'éliminer un grand nombre de professionnels de santé dont certains éminents exerçant au Centre Hospitalier de Lourdes ;

nous voulons espérer qu'il sera possible d'effectuer un retour à une situation précédente avec des professionnels reconnus et appréciés car aujourd'hui le Centre Hospitalier souffre cruellement d'un manque de personnels qualifiés, infirmières, kinésithérapeutes, etc...

J'insiste sur le fait que nous voulons que pour nous soit promulguée une abrogation de la Loi Bachelot et que la Ville de Lourdes comme elle le mérite soit l'exception, digne de sa situation mondiale et Pyrénéenne, digne de sa vocation.

Monsieur le Maire, vous dites, et je vous cite « *Nous ne serons pas responsables de la fermeture de la Maternité ; si elle arrive, elle sera décidée par l'ARS* ». N'avez-vous pas déjà signé la fermeture de la Maternité ? Vous dites « *Vouloir poursuivre les activités en cours jusqu'à ce qu'une autorité supérieure décide de leur fermeture* ».

N'est-il pas de votre devoir de combattre cette décision au lieu d'être dans une position attentiste qui vous permettra de dire que vous ne serez pas responsable ?

Eh bien, Monsieur le Maire, si vraiment vous avez signé la fermeture de la Maternité, si vraiment vous continuez à soutenir le Directeur de l'ARS dans ses intentions néfastes pour la Ville de Lourdes, il faudra bien un jour que vous en tiriez les conséquences.... « Plus politiques que politiciennes ».

Jean-Pierre AUGUET

